

« Agitation au sein de la CAPH »

A l'ordre du jour du conseil municipal du 24/11/2020, il y avait un débat sur le rapport d'observation de la gestion de la CAPH rédigé par la chambre régionale des comptes. Comme nous l'autorisait le débat, nous avons remonté plusieurs points dont celui-ci : trop de personnel sur l'intercommunalité, voire du personnel non utilisé ou sous-utilisé.

Or lors du dernier conseil communautaire, a été voté à la majorité l'ouverture de 11 postes d'agents pour un montant de 1,2 million par an pour mettre en œuvre le projet politique de la CAPH. Pourquoi recruter alors que le rapport mentionne un sureffectif ?

Lors de ce même conseil, on a pu voir Mr le maire s'en prendre violemment au maire de Nivelles pour défendre la taxe GEMAPI (40 €/an/habitant), qui nous vaudra encore de nouvelles augmentations venant s'ajouter à la nouvelle taxe TEOM votée dernièrement.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous un très bel été.

Les élus d'Un Nouvel Horizon pour Lecelles